

Λ
(N° 256.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. Du Bus aîné, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur HOFMANN.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Christophe Hofmann, né au duché de Saxe-Weimar, ayant d'abord fait partie de l'armée des Pays-Bas, comme chef de musique attaché à la 12^e division d'infanterie, de 1822 à 1828, domicilié depuis 1828 en la ville de Wavre, où il a épousé une femme belge, le 18 mars 1833, demande la naturalisation ordinaire.

Un certificat de la régence de Wavre, joint à sa requête, atteste qu'il s'est toujours comporté en citoyen paisible et en homme de probité. Il est dans une position très aisée et tous les rapports lui sont favorables.

Le vice-président, rapporteur,

DU BUS aîné.